



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

Liberté

Égalité

Fraternité



Autorisation d'acquisition et de détention d'armes, d'éléments d'armes et de munitions des catégories A et B

Identité du détenteur

Numéro SIA :	Nom :
Prenom(s) :	Nom d'usage :
Date de naissance :	Pays de naissance :
Lieu de naissance :	

Adresse de résidence principale du détenteur

Numéro de voie :	Type et nom de voie :
Code postal :	Ville :

Caractéristiques de l'autorisation

Numéro de l'autorisation :	Motif de détention :
Validité :	

Quotas d'acquisition et de détention d'armes et d'éléments d'armes

Quota :

Délivrée le :

Par :

Signature :



Important : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende prévus aux articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont conservés dans un système de traitement automatisé des données. Ces informations sont accessibles aux services de l'État compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exerce auprès du préfet territorialement compétent conformément à l'article R. 312-90 du code de la sécurité intérieure